

main armée pendant une période de 63 ans. On en peut voir le récit dans Cartulaire de Cluny, v. p. 260: Moltia inguarum quae illata fuerunt monasterio Mozaciensi. Des transactions antérieures dont la dernière fut signée le 6 des ides d'Avril 1119, y mirent fin mais en restreignant sensiblement la dotacion primitive.

Il y eut ensuite, semble-t-il, une période de tranquillité qui permit à une laureat de se former auprès du couvent. On l'entourna d'une enceinte murée dont on peut encore de nos jours reconnaître les grandes lignes. C'est une quadrilatère d'un peu plus de cent mètres de côté. (Cf. Holin, Hist. des Com., p. 122).

Puis le monastère eut beaucoup à souffrir des guerres incessantes qui pendant plus de trois siècles désolèrent le pays, notamment de la guerre de Cent ans. Dom Estienne constate qu'au xv^e siècle, il était tombé à peu près à l'état de bénéfice simple. La basilique, écrit-il, était encore dans toute son ampleur, mais les édifices conventuels étaient presque rasés. Saeculo xv^o, modo per rob agnata sunt. (Antiquitates in Vasconia benedictinae... M. A. Bitt. vol. n° 1211, p. 178).

À la suite du chapitre général de l'ordre tenu à Cluny en 1389, le Pape fut mis en demeure de relever le couvent et de remplacer par des moines les six prêtres séculiers qui assuraient alors le service. (Dom Estienne, loc. cit.)

De fait, à Moirac les religieux n'ont guère dépassé jamais le nombre de quatre: Domus b. Mariae de Mozacho, Condominiensis diocesis, ubi debent esse quatuor monachi, licet secundum constitutiones antiquas, debent esse major numerus. (Bibliotheca Clun. vol. 140.) L'étroite observance fut introduite à Moirac par acte signé à Paris le 2 juillet 1667. En 1710, le personnel comprenait cinq religieux: 1^o Pierre Grandchamp, né à St. Jean de Beaussac, Diocèse du Puy en 1719, profès le 14 février 1746, curé de Moirac de 1770 à 1790, et prieur claustral, mort à Moirac le 13 pluviôse an vi (1^{er} février 1799). — 2^o Louis Falgon, né en 1736, à M. D. de Presaillat, Diocèse du Puy, profès le 9 octobre 1789, mort à Moirac le 28 Octobre 1791; 3^o André Gros né en 1757, sur la paroisse de St. Jean de Fourville et Diocèse du Puy, profès le 14 Mai 1789, abdiqua pendant la Terreur, après quoi on perd ses traces. — 4^o Jean André Vallat, né le 14 juin 1781, parti en exil à la fin de 1792, retourna en France au moment du Concordat, ne prit pas d'emploi à l'organisation et se fixa à Moirac où il ne tarda pas à mourir. — 5^o Barthélemy Robert Paris, né le 2 juin 1760, au Puy en Velay, curé de Moirac le 28 février 1790, prêta le serment en 1791, abdiqua pendant la Terreur, se maria civilement le 4 Mai 1794 et religieusement dans l'église St. Caprais d'Agén le 17 juillet 1803. Mort à Moirac le 10 Décembre 1848.

Le titulaire du monastère de Moirac était appelé Pape et non prieur à cause du petit nombre de ses religieux. Le Papeuni a été presque toujours tenu en commende. Depuis l'introduction de

(1) 29 novembre 1336. — Primatus de Monte Regano. Montbaillet, di. per associationem ab Hugone de Veteri Castro faciendam de decanatu de Mozaco generum. di. vacat. (Lettres de Benoît XI) — 28 juil. 1309. — Bertheandus de Bordis canonikus s. Hilarii Pictaviensis... obtinet... vicinas et primitivas, census et decimas quae domus de Mozaco percipit in locis et territoriis ecclesiasticis et laicis de eadem carta et de A. Nivernois de Laigneville... (Lettres de Clément V, exp. 1339, f. 248, a).